

SURVEILLANCE ANNUELLE DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

F.i360° permet à l'opérateur de suivre ses fluides et manipulations afin de réaliser une déclaration pour chaque type de fluide énuméré à l'Article R.543-75 du code l'environnement entre le 1^{er} et le 31 janvier de chaque année.

SUIVI & ENREGISTREMENT DES FLUIDES VIERGES, RÉGÉNÉRÉS, RECYCLÉS ET DÉCHETS DE FLUIDE :

F.i360° assure un suivi quotidien des quantités :

- ✓ **ACQUISES** à titre onéreux ou gratuit au cours de l'année civile précédente
- ✓ **MANIPULÉES** dans des équipements au cours de l'année civile précédente en distinguant les quantités :
 - ⊗ Chargées dans des équipements neufs
 - ⊗ Chargées lors de la maintenance des équipements
 - ⊗ Récupérées au cours de l'année civile précédente en distinguant les quantités
 - ⊗ Récupérées dans des équipements hors d'usage
 - ⊗ Récupérées lors d'opération de maintenance des équipements
 - ⊗ Remises à un distributeur pour être traitées
- ✓ **CÉDÉES** au cours de l'année civile précédente identifiée
 - ⊗ à un distributeur
 - ⊗ à un autre opérateur attesté
- ✓ **DÉTENUES** au 1^{er} janvier et au 31 décembre de l'année civile précédente, en distinguant les fluides neufs des déchets de fluides frigorigènes.

F.i360° permet

- ⊗ D'enregistrer l'outillage réglementaire
- ⊗ D'exporter les données enregistrées
- ⊗ De générer des alertes sur les dates de contrôles

À tout moment, les CERFA, les rapports d'intervention, les manipulations de fluides, les stocks détenus sont disponibles et peuvent être présentés lors d'un audit.